

CC IAPS

Intervenir en activité physique pour la santé

La certification complémentaire IAPS permet d'acquérir les compétences indispensables pour bien accompagner des publics fragiles et atteints de maladies chroniques dans leur pratique d'activité physique en prévention ou en thérapeutique.

Objectifs :

- Comprendre le cadre légal et éthique du sport santé
- Évaluer les publics et les orienter efficacement
- Concevoir et mettre en place des programmes d'activité physique adaptés.
- Mesurer l'impact de son action et l'ajuster dans une démarche d'amélioration continue.

INSCRIS-TOI ICI



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Professionnels titulaires d'un :

BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, CQP ou diplôme STAPS.

Être titulaire d'une carte professionnelle

**PROCHAINES DATES
DE LA SESSION**

3 week-ends – Samedi et Dimanche

07 & 08 Mars 2026 – 8h30 à 17h30

14 & 15 Mars 2026 – 8h30 à 17h30

21 & 22 Mars 2026 – 8h30 à 17h30

**MODALITÉS DE
LA FORMATION**

Nombres d'heures : 48 heures

- 26 heures – Mise en situation
- 22 heures – Théoriques

Tarifs de la formation : 1 200 €

Lieu : Centre de formation Horizon